

Depuis le temps que je m'obstine à vous faire subir tous les deux mois ces pattes de mouches, en lieu et place d'un article sans doute ô combien plus récréatif, je dois subir des critiques (à tout le moins des reproches amicaux) portant sur le fait que ce matériau est illisible. J'ai donc choisi, afin que chacun goûte la facilité d'accès des documents précédents, de vous faire part d'un texte qui m'est illisible, réellement. Ou plutôt à un mot près ; sixième ligne, second mot : « *violon* ».

Ainsi donc, un seul mot suffirait à rendre un document intéressant. Je suis enclin à le croire. Mais ce pourrait être un violon « classique » ? Cet acte fut passé devant notaire, le 27 Novembre 1616, à Marcillat en Combrailles, dans le sud-ouest de l'Allier, dans une zone on ne peut plus rurale. Ce pourrait être un individu de passage ? Que non ! En fait la sixième ligne dit « *Petit violon des Ballaines paroisse dudit Marcilhat* » Il s'agit d'un ancêtre d'une généalogiste qui m'a signalé ce document (A.D. Allier, 3E 3717, Minute de Me Jaladon). Mais un musicien ne signifie rien tout seul, est-il inclus dans une tradition, un usage du violon local ? La même généalogiste fut surprise de trouver, toujours à Marcillat, le 11 Avril 1607 et en Octobre 1609, le baptême des fils de « *François DESHOULLIERES, joueur de violon* ».

Qu'en conclure ? Plutôt que de tirer des plans sur la comète à propos des traditions au XVIIe siècle, il convient de rester prudent. Est-ce une trace d'un groupuscule isolé de la toute puissante Ménestrandise, dont la présence en milieu rural est quasiment inexistante ? Ou la présence d'un maître retiré dans ces montagnes pour une raison inconnue et ayant formé des élèves ? Comme d'habitude, je préfère me concentrer sur les questions que me pose un document plutôt que sur les éventuelles réalités qu'il décrit.

Et d'ailleurs, cela importe-t-il tant de déchiffrer cet acte ? Ainsi qu'on l'a vu dans la livraison précédente, les statuts d'une confrérie de joueurs de violon s'égarant parfois dans les recettes de cuisine... Alors, les probabilités pour que cet acte concerne l'état de « *violon* » stricto sensu sont très réduites. Mais où commence la connaissance sur cette musique et sur ceux qui la pratiquent ? Woody Allen a écrit une nouvelle sur un thésard inventoriant la vie d'un savant à travers ses listes de blanchisserie ; de même, les pratiques populaires de la musique ne se résument pas à tenir un instrument, les connaissances à son sujet nous parviennent parfois par des voies détournées. Ainsi, cet acte est peut-être l'achat d'une terre (mais alors, ça paie, le violon !) ou un bail d'une modeste métairie (dur, dur la vie des violoneux), ou bien un contrat de mariage (les joueurs de violon sont des tombeurs ?), etc... À chacun de reconstituer le paysage de ce musicien ensuite.

Mais s'il y a un lecteur de Trad Mag qui me déchiffre tout ça, chapeau ! Cela méritera une récompense...

Au moment de mettre en forme cette livraison des « Pattes de Mouches & Rats d'archives », je retrouve un courrier (papier) reçu en janvier 2003 de Pascal JAUSSAUD : chouette, un lecteur qui me propose la transcription que je n'ai pas pu faire à l'époque ! Voilà ce que cela donne :

Personnellement estably Jacques Jaladon, malier / du village du Max paroisse de Marcilhat, lequel / de son bon gré et bonne vollonté a congneu et confessé avoir / [?...] et permuta(tion) quy / senvuivent [?...] aud(it) tiltre d'Anth(oine) / Petitet, violon des Ballaines paroisse dud(it) / Marcilhat, p(rése)nt, acceptant et stippullant [aussi] que / pour le prix et somme de neuf livres t(ournoi)s paiables, / s(a)chant la somme de quatre livres dix sols t(ournoi)s / du premier jour de Caresme p(ro)chain, veut / [aussi] que les aut(res) quatre livres dix sols y faisant / lad(ite) somme de neuf livres t(ournoi)s paiables du / jour et feste de St Jehan Baptiste prochain, / veut aussi lad(ite) despense feste pour le temps / despasé d'un gl an commençant au jour / et feste de St Marthin d'avril dernier passé / et finissant de tel et semblable jour p(ro)chain, veut / adoncques, ...

Un grand merci, je ne suis donc pas le seul paléographe de la musique traditionnelle !

Mots-clés

Combraille / XVIIe / Violon / Musique / Acte notarié / Manuscrit / Ménestrandise